

MARIE DANS LES ÉVANGILES

PAR FAUSTO SALVONI

Extrait du livre « Un ancien prêtre vous parle »



FAUSTO SALVONI

(1907-1982)

*Évangéliste - Auteur - Rédacteur
Professeur et Traducteur de la Bible*

Notes Biographiques

Né en 1907 à Rudiano en Italie, Fausto Salvoni est entré au séminaire à l'âge de treize ans. Il est parvenu aux Études Théologiques à la Faculté de Milan, puis à l'Institut Biblique Pontifical avant de poursuivre l'étude des Saintes Écritures à Rome. Il dit de ses études : « Je commençais à aimer la vérité, et à la rechercher de toutes mes forces. »

Il fut ordonné prêtre en 1930 par le Cardinal Schuster et devint professeur de Langues Orientales au Grand Séminaire de Milan et de l'Histoire de l'Église à l'Université du Sacré-Cœur-de-Jésus.

Le professeur Salvoni écrivit des articles pour plusieurs revues religieuses, notamment *Medicina e Morale* et *La Scuola Cattolica*. Il fut chargé de préparer de nombreux extraits bibliques destinés aux trois premiers tomes de *L'Enciclopedia Cattolica*, ainsi qu'à *L'Enciclopedia Ecclesiastica* de Bergame.

En 1946 fut publié son œuvre *La Pedagogia del Vangelo* et en 1953 son *Dizionario Biblico* fut édité sous le nom de Salvadori di Ceschina. Son Commentaire sur 1 et 2 Rois fut édité par Garofalo et publié par Marietti en 1950.

Sa propre recherche des Saintes Écritures l'a amené à abandonner le sacerdoce de l'Église catholique. À partir de 1952 il fut associé avec les Églises du Christ, et il voyagea à travers l'Europe et l'Amérique dans le but de restaurer la simplicité et la vérité du message de Jésus-Christ et de son Église.

Savant respecté, il fut appelé à collaborer dans la préparation de *La Bibbia Concordata*, édition œcuménique de la Bible, publiée en Italie en 1968 par Mondadori. Pour cette œuvre, acceptée officiellement par les Églises catholiques, protestantes, orthodoxes et la religion juive, il fut appelé à traduire les livres de 1 et 2 Chroniques, Daniel et les 12 livres des « petits » Prophètes ainsi qu'à éditer toutes les notes et les introductions aux livres de la Bible entière.

Parmi les œuvres du professeur Salvoni sont un livre de 460 pages intitulé *Da Pietro Al Papato* (De Pierre à la Papauté), une traduction du Nouveau Testament entier en coopération avec le professeur Italo Minestroni (tiré à plus d'un million d'exemplaires), et un livre, *Dal Cristianesimo Al Cattolicesimo* (Du Christianisme au Catholicisme).

En 1966 il fonda le *Centro Universitario di Studi Biblici* à Milan. Il fut aussi rédacteur de la revue *Ricerca Biblica e Religiosa*. Comme conférencier, il était très demandé sur les deux continents. Que son auditoire l'écoute en français, en anglais ou en italien, on était toujours impressionné par son humilité et par son amour de la Parole de Dieu.

Marie dans les Évangiles

Souvent on entend les catholiques dire que les protestants sont contre Marie, qu'ils blasphèment Marie. Mais en réalité, nous qui voulons être chrétiens et rien que chrétiens, ni protestants, ni catholiques, nous aimons Marie, comme la bienheureuse mère du Christ, notre Seigneur. Mais, nous sommes contre toutes les exagérations qui exaltent Marie au-dessus de la place que Dieu lui a donnée. Ce que les Évangiles nous disent de Marie est plus que suffisant pour comprendre la vraie position de Marie dans l'histoire du salut. Voici quelques épisodes que nous lisons dans le Nouveau Testament, et la signification qu'ils ont.

I. LE MYSTÈRE DE NAZARETH

La petite ville de Nazareth n'était alors qu'une bourgade inconnue dont le nom nous est présenté pour la première fois par la plume des évangélistes. Blottie au fond d'une vallée, ensermée de toutes parts par une ceinture de collines, elle évoque au printemps l'image d'une fleur solitaire qui s'épanouit dans son verdoyant calice. C'était dans cet asile que vivait, six ou sept ans avant l'ère chrétienne, une jeune fille appelée Marie, dont le nom signifie, peut-être, « aimée de Dieu » (de l'égyptien : *meri-yam*).

Elle est appelée soit « épouse » (Matthieu 1.20), soit « fiancée » (Luc 1.27), de Joseph. Ce n'est pas une contradiction, parce que chez les Juifs une « fiancée » pouvait être appelée « femme », la fiancée étant considérée déjà comme une vraie femme. Si elle était infidèle, elle devait subir la peine des adultères, c'est-à-dire la lapidation. Si son fiancé venait à mourir, elle était considérée comme une veuve ; elle ne pouvait être répudiée qu'avec les formalités exigées pour l'épouse légitime. Cependant, elle n'habitait pas encore avec son époux, mais demeurait pour un peu de temps, peut-être une année, chez ses parents. Le moment le plus solennel du mariage se passait à la tombée du jour, quand le fiancé, escorté de ses compagnons, venait chercher sa femme pour la conduire chez lui. Tout le village se joignait au cortège. À la lueur des flambeaux et des torches, au son des instruments de musique, la procession s'avavançait lentement, en suivant le plus long parcours quand la distance était trop faible. C'est ce que l'ange dit à Joseph d'accomplir, après avoir éloigné ses doutes (Matthieu 1.24).

Ce fut à cette femme qu'un jour l'ange Gabriel fut envoyé. Il se présenta à elle, la saluant par des paroles qui, habituellement, sont traduites par les catholiques par : « *Je te salue, comblée de grâce* » (Luc 1.28). De cette traduction, ils ont déduit tous les privilèges qu'ils accordent à Marie. Si elle est comblée de grâce, elle n'a donc pas de péché, elle eut des révélations spéciales, elle ne fut pas retenue dans le sépulcre mais monta au ciel avec son propre corps, elle est la Reine des cieux. Mais cette traduction, comme le reconnaît aussi le dominicain J.P. Audet, est fautive. L'ange ne voulait pas faire un compliment à Marie, mais lui confier une mission. Les mots de l'ange doivent donc être traduits : « Réjouis-toi, Privilégiée, le Seigneur est avec toi » (J.P. Audet, *Revue Biblique*, 63, 1956, p. 361).

« *À ces mots, Marie fut bouleversée* » (Luc 1.29). On s'est beaucoup demandé quelle avait été la cause précise de ce trouble. Un grand nombre d'interprètes, à la suite de l'évêque Ambroise, ont pensé que sa pudeur de jeune femme avait été troublée à la vue d'un ange qui lui était apparu en forme humaine. Cette interprétation, qui ne fait pas grand honneur ni à Marie ni à l'ange, est aujourd'hui généralement abandonnée (J.P. Audet). Le récit de Luc est d'ailleurs explicite : Marie fut troublée par les « paroles » de l'ange, non par sa vue.

Quand Marie se sentit appelée « Privilégiée » (*checharitome-né*), elle commença à se demander ce que signifiait au juste ce titre. L'ange le lui expliqua en ajoutant :

« *Ne crains pas, Marie, car tu as trouvé grâce auprès de Dieu. Voici, tu concevras et enfanteras un fils, et tu lui donneras le nom de Jésus (= Jahvé a sauvé). Il sera grand et on l'appellera Fils du Très-Haut. Le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David, son père; il régnera sur la maison de Jacob à jamais, et son règne n'aura point de fin.* » (Luc 1.30-33)

Voilà donc le privilège auquel Marie a été appelée.

Cette naissance n'a pas eu lieu selon les lois ordinaires de la nature. Elle a été le fruit d'une conception virginale, effectuée par l'Esprit Saint, qui souligne toujours une intervention spéciale de Dieu.

« *L'Esprit-Saint viendra sur toi et la puissance du Très-Haut te couvrira de son ombre; c'est pourquoi ce qui naîtra sera appelé saint, Fils de Dieu.* » (Luc 1.35)

Les mots « c'est pourquoi » nous expliquent bien le but du miracle. Il ne fut pas accompli pour maintenir un privilège spécial de Marie, c'est-à-dire son intégrité corporelle, mais pour faire de Jésus le Fils de Dieu. Jésus, pas Marie, est au cœur du récit. Par la puissance du Saint-Esprit, une création s'accomplit dans le sein de Marie. Par Marie, Jésus est lié à l'humanité pécheresse, à la lignée d'Adam ; par la puissante intervention du Saint-Esprit, Jésus est lié à Dieu ; il est le dernier Adam, qui va commencer une humanité nouvelle. Rapporter la conception miraculeuse de Jésus à la volonté divine de maintenir un privilège personnel de Marie, à savoir son intégrité physique, c'est méconnaître toute la valeur de la narration biblique.

Dans l'épisode de l'Évangile, on peut, cependant, deviner une magnifique disposition d'esprit de Marie, c'est-à-dire la grandeur de sa foi humble et obéissante. Quand l'ange lui parla, elle ne fit pas d'objections, elle n'opposa point les difficultés qui pourraient naître de la part de son fiancé qui, peut-être, aurait supposé son infidélité. Elle ne présenta pas le risque de voir compromise sa réputation de femme pure. Marie tout simplement répondit à l'ange : *« Je suis la servante du Seigneur, qu'il m'advienne selon ta parole ! »* Quelle obéissance humble et confiante, qui laisse toutes choses entre les mains du Seigneur ! Dieu pourvoira ! Et en effet Dieu y pourvut. Joseph, homme droit, la trouva en état de grossesse et, ne voulant pas la dénoncer publiquement, il résolut de la répudier sans bruit. Mais un ange du Seigneur

« ... lui apparut en songe et lui dit : Joseph ne crains point de prendre chez toi Marie, ton épouse : car ce qui a été engendré en elle vient de l'Esprit Saint... Une fois réveillé, Joseph fit comme l'ange du Seigneur lui avait prescrit : il prit chez lui son épouse. » (Matthieu 1.19,20,24)

Avons-nous cette même foi ? Sommes-nous prêts à tout accepter dans la volonté de Dieu sans opposer des objections personnelles ? La manière la plus belle d'exalter Marie, c'est précisément celle de toujours accomplir la volonté de Dieu, comme le fit Marie. Quand nous obéissons à la volonté de Dieu, nous exaltons Marie d'une manière plus belle qu'en répétant des compliments élogieux envers la mère du Christ.

II. « QUOI À MOI ET À TOI, FEMME... ? »

Nous voici maintenant à Cana, témoin du premier miracle de Jésus en Galilée. Au moment où Jésus parvint à Cana, tout

le bourg était en fête pour la fondation d'un nouveau foyer. Les noces se déroulaient pendant une semaine entière. Chaque jour de nouveaux visiteurs pouvaient venir à l'improviste. Soit que le chef du festin eût mal pris ses mesures, soit que l'arrivée inopinée de nouveaux convives dérangerait ses calculs, les époux se trouvèrent dépourvus de vin. Rien de plus gênant pour des hôtes qui voulaient bien faire les choses. Marie, qui devait avoir part à l'ordonnance du festin, fut la première à s'en apercevoir, et dit à son fils : « *Ils n'ont plus de vin!* » (Jean 2.3).

« Ce n'était pas une prière proprement dite, ni même l'expression formelle d'un désir, mais le simple exposé d'une situation pénible, joint au secret espoir qu'il saurait y remédier. » (Prat)

Beaucoup de théologiens catholiques remarquent que, tout en ayant dit : « *Mon heure n'est pas encore venue* » (Jean 2.4), Jésus accomplit tout de même le miracle en changeant l'eau en vin. Voilà donc, ils veulent conclure, la puissance de l'intercession de Marie, qui se manifeste en Médiatrice de grâces. Nous pouvons donc prier Marie et tout obtenir de sa bienveillante protection.

En réalité, c'est avancer trop vite et dire ce que la Bible ne dit pas. On oublie que par leur prière beaucoup de personnes ont obtenu des miracles. Qu'on se souvienne, par exemple, de la prière de la femme païenne, syro-phénicienne de naissance, qui obtint la miraculeuse guérison de sa petite fille, quoique Jésus fût envoyé seulement pour les « *enfants d'Israël* » (Marc 7.27). Pourtant, ces personnes ne deviennent pas médiatrices de grâces pour nous. Ce qu'elles ont obtenu une fois ne peut pas constituer une règle pour tout le monde et tous les temps. Ce qu'ils ont personnellement accompli pendant qu'ils étaient en vie n'est pas une démonstration qu'ils puissent le faire aussi après leur mort. On doit aussi se rappeler que, tandis que les apôtres ont accompli beaucoup de miracles, la Bible ne nous rapporte pas un seul miracle accompli par Marie dans sa vie terrestre. Pourquoi devrait-elle en accomplir aujourd'hui après sa mort ? et pour quelle raison ? Les miracles, étant une démonstration de la vérité du message du Christ, n'ont pas besoin d'être accomplis aujourd'hui parce que Dieu l'a déjà approuvé par les miracles des apôtres.

Bien plus, on ne doit pas oublier la réponse que Jésus donna à sa mère : « *Quoi à moi et à toi, femme ?* » (Jean 2.4). Les mots

«quoi à toi et à moi» sont un sémitisme assez fréquent dans l'Ancien et le Nouveau Testaments (Juges 11.12; 2 Sam. 16.10; 19.22; 1 Rois 17.18; etc.; Matthieu 8.29; Marc 1.24; 5.7; Luc 4.34; 8.28). «On l'emploie pour repousser une intervention jugée inopportune ou même pour signifier à quelqu'un qu'on ne veut avoir aucun rapport avec lui» (*Bible de Jérusalem*, p. 1399, h.).

Si l'on voulait déduire une conclusion de la réponse de Jésus à Marie, on devrait aboutir à la suivante : «Jésus, en bon fils, accomplit le désir de sa mère, mais lui fait observer, dans une forme un peu sèche, qu'il ne désire pas que Marie se mêle dans sa mission. C'est à lui de connaître l'heure de sa glorification, dont les miracles étaient l'annonce symbolique.» C'était donc une nouvelle manière de répéter ce que Jésus avait déjà dit à Jérusalem par les paroles restées incomprises à Marie : «*Ne saviez-vous pas qu'il me faut être chez mon Père?*» (Luc 2.49). Ce n'est pas la volonté de Marie, mais la volonté du Père qui va maintenant devenir la nourriture de Jésus. Cette fois, sa mère, ayant compris la leçon, se retira de la vie publique de Jésus, pour lui laisser la voie complètement ouverte. D'autres femmes seront avec Jésus et l'assisteront de leurs biens, mais nous ne verrons plus Marie (Luc 8.2,3). Elle comprit et se retira dans une humilité très profonde, que nous aussi devrions imiter. Elle comprit très bien la nécessité de mettre en pratique les paroles de Jean le Baptiste : «*Il faut que lui grandisse, et que moi, je décroisse*» (Jean 3.30).

III. «IL A PERDU LE SENS...»

Jésus, revenu à Capernaüm, s'arrêta dans une maison, sans doute celle de Simon Pierre. La foule, toujours avide de voir des miracles et de l'écouter, accourut aussitôt et se massa aux abords de la demeure à tel point que Jésus et ses disciples ne pouvaient pas même trouver de temps pour prendre de la nourriture. Le bruit de ce qui se passait à Capernaüm parvint jusqu'à Nazareth, distante d'une trentaine de kilomètres.

«Les siens – c'est-à-dire la famille de Jésus –, l'ayant appris, partirent pour se saisir de lui, car ils disaient : Il a perdu le sens.» (Marc 3.21)

On pourrait traduire les derniers mots de cette façon : «Car on disait : Il a perdu le sens.» Dans ce dernier cas, ce ne sont pas les familiers de Jésus qui ont dit que Jésus était hors de lui, mais c'était le bruit qui circulait de bouche en bouche.

Les « siens » partirent donc pour l'arracher, fût-ce par force, à l'empressement indiscret et inconsideré des foules. L'intention était bonne, mais la démarche inopportune.

A) Les « frères » et les « sœurs ».

Qui étaient-ils les « siens », qui allèrent prendre Jésus. C'étaient « sa mère et ses frères ». En effet, ils sont bien spécifiés par Marc quand il narre leur arrivée. « *Sa mère et ses frères arrivent et, se tenant dehors, ils le font demander* » (Marc 3.31). Jésus avait donc des frères. C'est ce que nous lisons dans plusieurs autres passages de la Bible :

« D'où cela lui vient-il ? Et qu'est-ce que cette sagesse qui lui a été donnée et ces grands miracles qui se font par ses mains ? N'est-ce pas là le charpentier, le fils de Marie, le frère de Jacques, de Joses, de Jude et de Simon ? Et ses sœurs ne sont-elles pas ici parmi nous ? Et ils se choquaient sur son compte. » (Marc 6.2,3)

On dit usuellement chez les catholiques que « les frères » et « les sœurs » étaient « les cousins et les cousines » de Jésus, parce que les Juifs, n'ayant pas de mot pour indiquer le « cousin », le remplaçaient par celui de « frère ».

Cependant, si tel est le cas, pourquoi Paul, qui écrivait ses lettres en grec à des chrétiens qui n'étaient pas juifs, emploie-t-il le mot « cousin » (*anepsios*) dans le cas de Marc et Barnabas (Colossiens 4.10) tandis qu'il nomme « frère de Jésus » Jacques qu'il trouva lors de sa visite à Jérusalem (Gal. 1.19) ? Par cette distinction n'enseignait-il pas que Jacques était vraiment « frère » et non seulement « cousin » de Jésus, à l'encontre du cas de Marc et de Barnabas ?

D'autres nous disent qu'ils étaient appelés « frères » dans le sens de parents en général, parce que chez les Juifs tous les « parents » étaient des « frères ». Mais dans ce cas on ne comprend pas comment la Parole de Dieu, écrite en grec, ne les appelle pas *sungenes*, c'est-à-dire parents, comme dans le cas d'Élisabeth, qui était parente de Marie (Luc 1.36). L'unique raison est dans le fait que les « frères » et les « sœurs » de Jésus étaient en réalité ses vrais frères et sœurs et non seulement des parents dans un degré non spécifié.

B) Le vœu de virginité.

Quelques théologiens supposent que Marie, bien que fiancée de Joseph, avait fait le vœu de virginité. Elle ne pouvait

donc pas vouloir d'autres enfants ; ainsi les frères de Jésus ne seraient pas les fils de Marie. Son intention de rester vierge serait indiquée par la question qu'elle posa à l'ange : « *Comment cela se fera-t-il, puisque je ne connais pas d'homme* » (Luc 1.34), c'est-à-dire « Je ne connais et ne veux connaître aucun homme, mais veux conserver ma virginité. »

Cependant, on doit se rappeler que les vœux émis par une femme juive devaient être ratifiés ou annulés par son mari (Nombres 30.7-9,11-13). Dans le cas de Marie, le vœu de virginité, s'il avait été fait, aurait dû recevoir le consentement de Joseph. Celui-ci, plus que Marie, aurait dû être glorifié. Or la Bible n'indique pas que Joseph ait ratifié un tel vœu de virginité de son épouse, parce que dans Matthieu 1.24,25 nous lisons :

« Une fois réveillé, Joseph fit comme l'ange du Seigneur lui avait prescrit ; il prit chez lui son épouse et il ne la connut pas jusqu'au jour où elle enfanta un fils, auquel il donna le nom de Jésus. »

Dans la Bible – j'ai voulu examiner tous les passages bibliques dans lesquels on trouve la préposition « jusqu'à » – cette manière de s'exprimer signifie toujours un changement de situation après le temps désigné. On doit donc conclure qu'après l'enfantement de Jésus, Joseph eut des rapports conjugaux avec Marie, sa femme, dont le fruit fut en effet les « frères » et les « sœurs » de Jésus.

C) Le comportement des frères de Jésus.

Selon Jean, « *même ses frères ne croyaient pas en lui* » (Jean 7.5). Jésus, en rappelant sa propre expérience personnelle, pouvait dire : « *Un prophète n'est méprisé que dans sa patrie et sa maison* » (Matthieu 13.57).

Avec cette attitude négative de sa famille, on comprend alors la raison de la démarche des parents de Jésus. Ils ne viennent pas pour écouter sa parole ; ils ne s'associent pas avec les autres disciples pour être instruits par lui. Ils le font appeler au dehors, pour avoir ainsi plus de chance de se saisir de lui. Nous comprenons aussi la réponse et le comportement de Jésus. Il ne sortit pas, mais désavoua sa famille pour exalter les liens spirituels d'une nouvelle famille qui se constituait autour de lui.

« Qui est ma mère ? Et mes frères ? Et promenant son regard sur ceux qui étaient assis en rond autour de lui, il dit : Voici

ma mère et mes frères. Quiconque fait la volonté de Dieu, celui-là est mon frère et ma sœur et ma mère.» (Marc 3.33-35)

Quand on exalte la puissante intercession de Marie parce qu'elle était mère charnelle de Jésus, on oublie que les liens de la chair n'ont aucune valeur chez Jésus. Chez lui tous ceux qui sont des chrétiens obéissants ont la même importance que ses frères, ses sœurs, voire sa mère.

IV. «VOICI TA MÈRE...!»

Près de la croix de Jésus-Christ, l'Évangile de Jean nous présente quatre femmes :

« Près de la croix de Jésus se tenaient

a) *sa mère,*

b) *la sœur de sa mère,*

c) *Marie, femme de Clopas*

d) *et Marie de Magdala.»* (Jean 19.25)

La femme non nommée, mais qualifiée comme «sœur de Marie» est appelée Salomé en Marc (15.40) et mère des fils de Zébédée en Matthieu (27.56).

Si cette identification est juste, on peut expliquer bien des choses dans les Évangiles : on comprend alors pourquoi Jacques et Jean étaient, avec Pierre, les trois apôtres les plus proches de Jésus ; pourquoi Salomé, tante de Jésus, demanda les premières places dans le royaume du Christ pour ses fils. Ils étaient en effet ses cousins. Jésus, avant de mourir, confia sa mère à Jean, qui était uni à elle par des liens de parenté : il était son neveu.

« Voyant sa mère et près d'elle le disciple qu'il aimait, Jésus dit à sa mère : Femme, voici ton fils. Puis il dit au disciple : Voici ta mère. À partir de cette heure, le disciple la prit chez lui.» (Jean 19.26,27)

D'après une tradition, unanime seulement à partir du 12^e siècle, qui trouvait auparavant son unique appui dans une phrase isolée d'Origène (*Comment. in Joan.*, I, IV, 23) et qui a été solennellement sanctionnée par les papes Léon XIII et Pie IX (*Rerum Ecclesiae*, 26 février 1925), Jean serait le représentant de tous les chrétiens qui, comme lui, recevraient Marie comme leur mère. Toutefois, cette doctrine n'a aucun fondement biblique. Les mots «*le disciple la prit chez lui*» nous in-

diquent l'importance réelle de cette action de Jésus. C'était un acte de piété de Jésus envers la mère qu'il allait quitter.

Peut-être avons-nous ici le dernier dépouillement de Jésus-Christ ? Après sa résurrection, Jésus ne reconnut plus aucune parenté en la chair. Il fut mis à mort parce qu'il possédait l'humanité de sa mère ; il fut ressuscité parce qu'il possédait la divinité de son Père céleste. Comme dit l'apôtre Pierre : « *Il a subi la mort dans sa chair, mais il fut rendu à la vie quant à l'esprit* » (1 Pierre 3.18; cf. Romains 1.3,4). Après sa résurrection on ne peut plus connaître Jésus selon sa chair (2 Corinthiens 5.16). Pour cela Jésus se dépouilla aussi de sa mère, qu'il céda à Jean, ne voulant plus reconnaître aucune parenté à l'exception de celle qu'il soutient comme étant Fils de Dieu. Son ministère terrestre accompli, il ne reconnaît plus Marie comme sa mère.

On ne peut déduire de ce passage que Marie était aux pieds de la croix comme une prêtresse officiante et sacrifiant son Fils (Pie XII). La Bible ne le dit pas. Marie se tenait là-bas, comme s'y tenaient aussi toutes les autres femmes, sans aucune différence entre elles. On ne doit pas introduire dans la Bible ce que la Bible ne dit pas.

V. DANS L'ATTENTE DU SAINT-ESPRIT

La dernière fois que la Parole de Dieu nous parle de Marie, c'est dans la chambre haute à Jérusalem, dans l'attente du Saint-Esprit. Après avoir nommé les apôtres, Luc écrit :

« Tous d'un même cœur étaient assidus à la prière, avec quelques femmes, dont Marie, mère de Jésus, et avec ses frères. » (Actes 1.14)

Il est étonnant de lire dans les commentaires catholiques que Marie y présida la réunion.

« N'était-il pas approprié que la Mère du Verbe incarné présidât en quelque sorte à la naissance de l'Église, son corps mystique ? Et sachons gré à Luc de cette discrète indication, pour notre piété rayon de lumière... C'est sous son égide, c'est-à-dire, sous l'égide de Marie, que se fait la première retraite pastorale. » (J. Renié, *Actes*, Paris, 1949, p. 44)

La Bible ne nous dit rien de tout cela. Luc rappelle seulement les personnes présentes, sans y indiquer aucun président. Entre les femmes on nomme explicitement Marie, la mère de Jésus, pour dire qu'à cette occasion – non comme pendant la

vie publique de Jésus – elle aussi était présente. Luc rappelle aussi les « frères » qui, étant autrefois incrédules (cf. Jean 7.5), s'étaient finalement laissés toucher par la grâce de Dieu. Après ce moment, Marie n'est plus nommée. Jacques, et non Marie, a joué une fonction de premier ordre dans la communauté palestinienne. Les chrétiens se sont groupés autour de Jacques, le frère du Seigneur, non auprès de Marie. Tous les autres « privilèges » de Marie, comme l'Assomption de Marie, sa régularité, etc., n'ont rien à voir avec la parole du Seigneur ; ils sont plutôt en contradiction avec l'enseignement de la Bible. C'est ce que nous allons voir tout de suite.

VI. JÉSUS OU MARIE ?

La doctrine catholique va toujours plus, exaltant l'autorité de Marie en lui attribuant des privilèges que la Bible réserve exclusivement à Jésus. Il faut donc choisir : ou Jésus ou Marie. Voici quelques-unes de ces erreurs.

A) On va à Jésus par Marie.

C'est ce que plusieurs fois a été affirmé par le pape Léon XIII dans son encyclique *Octobre Mensi* (1891, pour la récitation du chapelet). « Comme on ne peut pas aller au Père céleste si ce n'est que par le moyen du Fils, ainsi on ne peut pas aller au Fils, si ce n'est que par le moyen de sa mère. » C'est tellement différent de ce que Jésus enseigna un jour aux Juifs : « *Nul ne peut venir à moi si le Père qui m'a envoyé ne l'attire; et moi, je le ressusciterai au dernier jour.* » (Jean 6.44). Donc c'est le Père et non Marie qui nous conduit au Christ ; c'est son amour qui nous invite au salut. Marie n'a rien à voir dans tout cela. Il faut donc choisir : ou la Parole de Dieu ou la parole des hommes. Il ne devrait pas y avoir le moindre embarras du choix, il me semble.

B) La prière à Marie.

Le pape Pie X dit que Marie est la dispensatrice de toutes les grâces, qui ont été acquises par le sang du Sauveur. Il faut donc la prier (*Ad diem illum*, 1904). Tout récemment le pape Pie XII engagea tout le monde à prier Marie : « Les chrétiens ne seront pas sourds à cet appel : ils iront à Marie. Nous confions que Marie voudra bien exaucer votre et notre prière » (Encyclique *Le pèlerinage à Lourdes*, 1957). Qu'on relise bien cette prière : le pape ne demande pas à Marie d'intercéder en notre faveur, mais d'exaucer, comme Reine du ciel, la prière qu'on lui adresse. Mais tout cela est bien en contradiction avec la parole du Seigneur.

En effet, la Bible nous enseigne à prier seulement le Père au nom de Jésus-Christ.

« En vérité, en vérité, je vous le dis, ce que vous demanderez au Père, il vous le donnera en mon nom. Demandez et vous recevrez, et votre joie sera parfaite... Ce jour-là, vous demanderez en mon nom, et je ne vous dis pas que je prierai le Père pour vous, car le Père, lui-même, vous aime, parce que vous m'aimez, et que vous croyez que je suis sorti de Dieu. »
(Jean 16.23,24,26,27)

C) Marie est notre avocate.

Dans la même encyclique, le pape Léon XIII écrit :

« Nous croyons à l'infinie bonté du Très-Haut et la glorifions ; nous croyons aussi à son infinie justice et en tremblons. Pour cette raison, ceux qui sont troublés dans leur conscience par leurs péchés, ont l'absolue nécessité d'un avocat et d'un puissant patron, qui jouisse de la faveur de Dieu et soit si bienveillant qu'il ne repousse la cause la plus désespérée... Marie est notre glorieuse avocate : elle est puissante, parce qu'elle est la mère du Dieu Tout-Puissant ; mais elle, chose merveilleuse, est aussi très bonne ; sa bienveillance est absolue ; son indulgence sans bornes. »

Cela me semble de travers. Marie peut-elle être plus bienveillante que Dieu ? Et alors ? Avons-nous besoin de Marie, si Dieu a déjà tout ce que les catholiques attribuent à Marie, et de manière infinie ? Bien plus, le « Jésus » des catholiques n'est plus le Jésus de la Bible. Ce n'est plus le Jésus qui est venu « *non pour condamner le monde, mais pour sauver le monde* » (Jean 12.47), qui est venu pour les malades, pour les brebis qui se sont égarées.

La Parole de Dieu nous dit expressément qu'un seul est le médiateur entre Dieu et les hommes, c'est-à-dire Jésus :

« Car Dieu est unique, unique aussi le médiateur entre Dieu et les hommes, le Christ Jésus homme lui-même, qui s'est livré en rançon pour tous. » (1 Timothée 2.5,6)

Jésus est le trône de grâce auquel nous pouvons nous adresser avec confiance, parce qu'il a été éprouvé en tout comme nous :

« Ainsi, puisque nous avons un grand souverain sacrificateur qui a traversé les cieux, Jésus, le Fils de Dieu, demeurons

fermes dans la foi que nous professons. Car nous n'avons pas un souverain sacrificateur qui ne puisse compatir à nos faiblesses; au contraire, il a été tenté comme nous en toutes choses, sans commettre de péché. Approchons-nous donc avec assurance du trône de la grâce, afin d'obtenir miséricorde et de trouver grâce, pour être secourus dans nos besoins.» (Hébreux 4.14-16)

Selon la Bible, il n'y a donc pas de place pour Marie et sa puissante intercession; il n'y a donc pas de place pour les prières adressées à Marie. Seul le Père doit être prié au nom de l'unique intercesseur et avocat, Christ Jésus.

CONCLUSION

Si ce que nous avons dit est vrai : l'Église catholique n'est pas dans la vérité. Le pape n'est pas infallible. Sa doctrine n'est pas la doctrine de Dieu, mais un simple raisonnement humain déjà condamné par la Parole de Dieu. On doit revenir donc à la simplicité de l'Évangile et de sa Parole divine.

Il est inutile de glorifier par nos lèvres la grandeur de Marie; il faut plutôt obéir à la volonté du Seigneur. Quand une mère éleva sa voix en disant à Jésus :

«Heureux le sein qui t'a porté! Heureuses les mamelles qui t'ont allaité! Le Seigneur lui répondit : Mais non! Heureux plutôt ceux qui écoutent la parole de Dieu et la gardent!» (Luc 11.27,28)

L'Église du Christ veut en effet n'écouter que les paroles du Seigneur et les garder. Elle veut suivre la révélation biblique, sans les traditions des hommes. Elle veut honorer Marie dans la vérité et non en lui attribuant des privilèges qui sont blâmés par la parole du Seigneur. C'est l'unique moyen aussi d'imiter Marie, qui a cherché, dans les limites de sa capacité, à suivre la volonté de Dieu, aussitôt qu'elle la connut. Voilà donc le meilleur moyen de glorifier dignement la mère du Seigneur!

Éditions C.E.B.
4806 Trousdale Dr. – Nashville, TN 37220 États-Unis
www.editionsceb.com
Imprimé aux États-Unis – © Tous droits réservés

Q-016